

Assemblée Générale du Comité Départemental de Pêche au Coup de Haute Saône.
Samedi 21 février 2015 à 20h30
Maison des associations
Salle n° 8 – 1^{er} étage - Avenue Jean Jaurès 70000 VESOUL

Les membres licenciés et les clubs adhérents du Comité départemental de Pêche au coup de Haute Saône se sont réunis en assemblée générale ordinaire le samedi 21 février 2015 à 20h30, maison des associations à Vesoul sous la Présidence de Jean Claude POINSIGNON .

Nombre de personnes présentes : 25

Se sont excusés : Dominique BIGUEUR –Jean Baptiste GASTIA- Michel CASELLA – Thierry POINSIGNON –Etienne DENOYER

Appel des Clubs : 1 voix de 1 à 10 et 2 voix de 11 à 20

Pêcheur du Val Club	7 licences	Présent	1 voix
Club Rameau Vesoul	16 licences	Présent	2 voix
SC Compétition Amorce Brand	4 licences	Présent	1 voix
UGPC	10 licences	Présent	1 voix
Aappma Gray Arc	6 licences	Présent	1 voix
Pêche compétition Haut Saônois	6 Licences	Présent	1 voix
Soit un total de 7 voix			

Le Président souhaite la bienvenue à tous les présents.

L'assemblée générale est ouverte à 20h40

1) Compte rendu moral par le Président

Le compte rendu moral a été présenté , en fin d'année lors de la remise des trophées.

Domage que chaque club n'était pas représenté , pour récupérer les trophées des pêcheurs.

Je tiens à conserver cette remise des trophées , l'assemblée de février est très conséquente et nous n'aurions pas assez de temps pour jumeler les deux AG.

2) Compte rendu financier par le trésorier Jean Baptiste GASTIA :

L'organisation du championnat de France de 2^{ème} division mixte a été une épreuve qui a monopolisé plusieurs personnes de chaque Club sur 3 jours
A cette occasion et à la clôture des comptes 2014 , il restait une part de bénéfice importante à redistribuer aux clubs ayant participé à cette organisation.

Début 2014 , j'avais présenté des dossiers complets au CNDS et début mars j'ai été avisé que mes dossiers n'étaient pas retenus.

J'ai dû me tourner vers le Conseil général qui m'a attribué 500 € ; Il faut dire que cette demande est très compliquée et doit être argumentée. Et pour toucher les 500, € un compte rendu complet des deux manifestations en cause , avec articles de journaux , photos , programme , résultats .
J' ai d'ailleurs un exemplaire de ce compte rendu à votre disposition.

Les autres subventions la FFPSC : 300 € pour la 2^{ème} mixte et 146 , € pour les jeunes

La fédération de pêche de Haute Saône : 500,€

L'organisation de la 2^{ème} division jeunes confiée au Club UGPC s'est bien passé conformément

aux accords prévus.

Après clôture des comptes de cette manifestation la somme de 82, € a été répartie en deux entre UGPC et Club Rameau.

Pour terminer l'année une subvention imprévue de la Mairie de Port sur Saône pour l'organisation buvette et repas du téléthon . Remboursement de la somme de 300,€ sur facture soit une somme de 282,00 , je vous passe le fait qu'on aurait pu écrire un roman sur cette subvention.

Les comptes du CD 70 :

Placements CAPCIEL (Caisse épargne) 6 titres à 1000 , €	6000 ,€
A noter que ces titres arrivent à échéance au mois de janvier et devraient apporter des bénéfices importants.	
Caisse épargne :	182,39
Compte courant BPFC :	2003,65
Soit un total de	8186,04

Les comptes ont été vérifiés ce jour , 21 février par Marc SZEJMAN - Aurélien LAURENCY et Julien CHALMEY.

Je les remercie pour ces vérifications en présence du trésorier et du Président .

Je donne la parole aux vérificateurs aux comptes : extrait en annexe

Les vérificateurs ont signalé la bonne tenue des comptes et n'ont rien à signaler.

Je demande à l'AG d'applaudir les vérificateurs que je remercie

L'AG , à l'unanimité donne quitus au trésorier et au Président.

INFORMATION TRES IMPORTANTE :

Il y a 10 ans , le comité directeur en place avait décidé de placer 6000, € dans un placement sans risque sur 10 ans.

Courant janvier ce placement est arrivé à échéance et j'ai reçu le décompte soit 441, 27 par titre au total 2647, € représentant les intérêts

Si vous avez des propositions à faire concernant l'emploi de cet argent , merci de me les faire connaitre .

3) Vérificateurs aux comptes pour 2014 :

les vérificateurs sont renouvelés pour la durée du mandat.

- Marc SEJMAN
- Julien CHALMEY
- Aurélien LAURENCY

4) Budget Prévisionnel 2015 :

Annexe n°1

Le Président explique le budget prévisionnel 2015 établi au plus juste :
Fonctionnement du CD 70 etc.....

5) Calendrier FFPSC

Dans dossier joint .

Sachant que je n'ai pas le lieu du championnat 3^{ème} Moulinet D , qui risque d'être avancé d'une semaine.

6) Calendrier du CR Franche Comté

Le calendrier définitif devrait être tiré rapidement et mis sur le site .

Informations Vétérans :

La Franche Comté devait organiser la 3^{ème} D Vétérans , c'est le CD 90 qui se charge de cette organisation sur le parcours de Brébotte les 23 et 24 mai .

Sur ce même parcours sera organisé le championnat de CR Vétérans le lundi 11 mai .
Vous recevrez rapidement la convocation concernant cette épreuve .

A l'heure actuelle , nous sommes 19 vétérans et plusieurs sont déjà qualifiés pour des 2^{ème} et 1^{ère} vétérans :

1^{ère} vétérans : Daniel JACQUET 90

2^{ème} ABC : Alain STIMPFLING 90

3^{ème} D : Bernard THOMANN 90

7) Nouveautés à la FFPSC

- Vous allez prochainement recevoir un nouveau livret règlement.

Je vais vous citer les points les plus importants.

Situation Ministère et position de la mer

Championnat de France des CD :

Une nouvelle formule pourrait voir le jour en 2016.

En ce qui concerne les jeunes :le lieu 2015 n'est pas connu pour l'instant

Nouveau découpage afin d'équilibrer les zones

La nouvelle zone : Rhône Alpes- Bourgogne –Auvergne –Franche Comté

Ne pas oublier de renouveler la licence pour le 31 mars .

La fiche d'inscription pour fin avril est sur le site . si vous ne possédez pas internet , fiche à me demander.

8) Epreuves à organiser en 2015 pour le compte du CR :

Concours Fédéral :

Date : 29 mars

Lieu : canal de Mantoche (parcours aval –station de pompage)

4h00 , moulinet autorisé

Amorce : 15 litres esches : 1 litre dont ½ fouillis

Championnat de CR Mixte : organisation CD 70

3 manches de 3h00

Date : 3 et 4 octobre 2015

Lieu : Saône à Ferrières les Scey

Esches : 1 litre dont ½ fouillis

Amorce : 17 litres

En ce qui concerne les épreuves à organiser par le CD 70 :

a) Championnat départemental moulinet :

Ce championnat n'existe plus , seul le championnat régional existera

Il se déroulera le 23août 2015 à la Chapelle sous chaux 90 , étang MACHART

2 manches de 3H00

b) Championnat départemental 1^{ère} division :

Parcours proposés :

Dimanche 13 septembre :

Lieu : Saône à Ferrières les Scey
Amorce : 17 litres
Esches : 1 litre dont 1/2 fouillis
Moulinet autorisé
2 manches de 3h00
Parcours de remplacement :

c) Concours du CD 70 :

A décider

Dans tous les cas buvette à tenir par chaque club , par ceux intéressés

d) Coupe de France de la pêche

Parcours proposés :	- Marronnier à Port sur Saône	2 voix
	- Canal de Mantoche	1 voix
	- Charentenay – chemin blanc	3 voix

Le Président va entreprendre

Sélection départementale :

1 manche de 4h00

Engagement 7, €

Le Président assure qu'il y aura dans la mesure du possible au minimum 4 qualifiés

Epreuve nationale : dotation importante

2 manches de 4h00 sur 2 jours

épreuve individuelle

Organisée par le CD 89 en canal

e) Téléthon 2014

Il devrait être reconduit en 2015.

En principe le 6 décembre sauf erreur de ma part (source internet) .

9) Critérium 2015 : voir annexe 2

Donc à partir de 2014 , classement avec coeff , tous les concours de la liste comptent sauf épreuves par équipe .

Toutes vos places sur les concours de la liste sont comptabilisées.

Seront retenus les 5 meilleurs résultats si il manque une ou plusieurs places le pêcheur marque 1000 points , pour chaque place manquante .

Extension aux concours extérieurs , sous règlement FFPSC à condition que j'aie le classement C'est au pêcheur à faire valider son classement en présentant le résultat de l'épreuve dans le mois suivant le déroulement de l'épreuve.

Date limite pour les concours comptants pour le critérium : 15février au 1^{er} novembre inclus .

Pour 2015 : poursuite des dispositions de 2014

A la suite du dernier concours comptant pour le critérium le 1^{er} novembre, et afin de palier aux oublis de classement

Les classement seront mis sur le site vers le 11 novembre , il sera alors possible de corriger les éventuelles erreurs.

NOUVEAUTES POUR 2015

Un classement du critérium provisoire seniors sera mis à jour tous les mois sur le site du CD 70 .

Je précise que les concours seront disputés dans une période allant du 1^{er} mars au 1^{er} novembre.

Ce qui implique pour les concours non repris dans la liste, d'envoyer le résultat dans le mois qui suit.

Faute de quoi , le résultat ne sera pas comptabilisé

10) Questions diverses

a) Sélection régionale des Clubs :

A partir de 2015 , le nombre de qualifié sera déterminé en fonction du nombre d'équipes participantes à la sélection régionale.

Afin de déterminer le nombre de qualifiés pour chaque sélection , chaque club sera invité à dire s'il participe ou non à la sélection à la date du 31 mars.

b) Sélection interrégionale Carpes

Voir les quelques nouvelles dispositions sur le règlement

C) Buvette pour 2015 :

1^{ère} division Mixte :

Championnat régional pêche mixte :

A voir plus tard, pêcheur du val indisponible

Sachant que les plus grosses buvettes : CR mixte – CR moulinet –CR Club sont attribuées aux Clubs ayant déjà organisé des buvettes pour les divisions départementales.

b) Site CD et CR :

Code site CD 70 : <http://cd70.jimdo.com/?logout=1>

Code site CR Franche Comté : <http://cr-franchemonte-peche.jimdo.com/>

Merci de me faire parvenir vos adresses mails.

c) Nos qualifiés dans les épreuves nationales

3^{ème} division D Moulinet : En champagne Ardennes le lieu n'est pas connu pour l'instant , et il risque d'être avancé d'une semaine .

**BOULOT Frédéric
VINCENT Cédric
DENOYER Etienne**

3^{ème} division D Mixte : Saint MIHIEL en canal

**BIGUEUR Dominique
FINOCCHIARO Cyril
MOUGIN Christophe
FARON Régis**

2^{ème} Mixte

Didier POINSIGNON

d) Tony POINSIGNON a présenté un palmarès pour l'équipe de France U 18 Sélection les 25 et 26 avril à Chateauroux

11) Licences arbitres :

Nos arbitres : Michel BAUDRY
Huguette POINSIGNON
Laurent RIEBSCHLAEGER
WILLIAM Cyril
Arbitre national : Jean Claude POINSIGNON

12) Licences 2015 :

Il reste quelques pêcheurs qui n'ont pas réglé leur licence 2015 : merci de le faire rapidement , dans tous les cas avant le 15 mars .

Attention les licences devront être enregistrées à la FFPSC pour le 30 mars , après cette date possibilité d'obtenir une licence mais vous n'êtes pas autorisés à disputer des championnats . Cette mesure ne s'adresse pas aux nouveaux licenciés.

L'AG se termine à 22H20

La secrétaire

Le Président



Huguette POINSIGNON

Jean Claude POINSIGNON

13) Critérium 2015 : Annexe 2

Donc à partir de 2014 , classement avec coeff , tous les concours de la liste comptent sauf épreuves par équipe .

Toutes vos places sur les concours de la liste sont comptabilisées.

Seront retenus les 5 meilleurs résultats si il manque une ou plusieurs places le pêcheur marque 1000 points , pour chaque place manquante .

Extension aux concours extérieurs , sous règlement FFPSC à condition que j'aie le classement C'est au pêcheur à faire valider son classement en présentant le résultat de l'épreuve dans le mois suivant le déroulement de l'épreuve.

Date limite pour les concours comptants pour le critérium : 15février au 1^{er} novembre inclus .

Pour 2015 : poursuite des dispositions de 2014

A la suite du dernier concours comptant pour le critérium le 1^{er} novembre, et afin de palier aux oublis de classement

Les classement seront mis sur le site vers le 11 novembre , il sera alors possible de corriger les éventuelles erreurs.

NOUVEAUTES POUR 2015

Un classement du critérium provisoire seniors sera mis à jour tous les mois sur le site du CD 70 .

Je précise que les concours seront disputés dans une période allant du 1^{er} mars au 1^{er} novembre.

Ce qui implique pour les concours non repris dans la liste, d'envoyer le résultat dans le mois qui suit.

Faute de quoi , le résultat ne sera pas comptabilisé

Critérium - Année 2015

<i>INDIVIDUEL</i>				<i>AMERICAINE</i>	
<i>Les 5 meilleures places seront prises en compte</i>				<i>Les 6 meilleures places</i>	
<i>Système appliqué au CR : place du pêcheur x 1000 divisé par nombre de Pêcheurs</i>				<i>Même système</i>	
DATE	CONCOURS	Place	POINTS	Place	POINTS
22 mars	Scey sur Saône Rameau	XXXXXX			
29 mars	Concours du CR			XXXXXX	XXXXX
19 avril	CD 70				
22 avril				XXXXXX	XXXXX
26 avril	CD 25 – canal à Etupes			XXXXXX	XXXXX
8 mai	Sélection - Coupe de France à voir			XXXXXX	XXXXX
11 mai	CR Vétérans			XXXXXX	XXXXX
24 mai	SPCHS à Rupt sur Saone en Saône			XXXXXX	XXXXX
31 mai	UGPC en Saône à Gray			XXXXXX	XXXXX
7 juin	Pêche exotique en canal			XXXXXX	XXXXX
14 juin	CHB 25- en étang			XXXXXX	XXXXX
21 juin	Aappma Montbéliard Sochaux -Courvoisier			XXXXXX	XXXXX
28 juin	Aappma Anguille Portusienne en Saône				
12 juillet	Concours Rameau Vesoul - Ferrière			XXXXXX	XXXXX
26 juillet	Pêcheur du Val – Port sur Saône				
2 août	SC Brand 70 – Amoncourt en Américaine	XXXXXX			
9 août	SC Brand 70 – Saône à Ferrière les Scey			XXXXXX	XXXXX
23 août	CR Franche Comté – CR Moulinet				
30 août	Aappma Gray – canal de Mantoche			XXXXXX	
6 septembre	Aappma Montbéliard	XXXXXX	XXXX		
13 septembre	C70 -1 ^{ère} division			XXXXXX	XXXXX
20 sept	Héricourt Pêche canal			XXXXXX	XXXXX
27 sept	BPC 25			XXXXXX	XXXXX
3 et 4 octobre	Champ régional mixte 70			XXXXXX	XXXXX
11 octobre	Gray en Saône américaine	XXXXXX	XXXX		
18 octobre	CHB 25			XXXXXX	XXXXX
1er novembre	Rolampont 52 en canal			XXXXXX	XXXXX
	Championnats nationaux				
	Coupe de France				
	Coupe de France Corpo et Vétérans- plombée				
A ajouter critérium jeunes du CD 70					
4 et 5 juillet	2ème division D jeunes			XXXXXX	XXXXX
25 et 26 juillet	Championnat de France Jeunes			XXXXXX	XXXXX

Comité Départemental de Pêche au Coup de Haute Saône

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2015

DEPENSES		RECETTES	
Coupes et Trophées	270,	Cotisations CD 70 : 45 x 6	270,
Fournitures bureau	30,		
Fournitures informatiques	60,	Ristournes FFPS	420 ,
Fournitures diverses	30,		
Frais bancaires		Subvention Fonctionnement Conseil général	550,
Frais postaux	60,		
Frais de déplacement jeunes Jordan- Danny - Tony 2 ^{ème} division : 1500 kms x 0,06= Soit 90,€ Championnat de France 4800 kms x 0,06 = 288, €	378, somme maximum		
Coupe de France : pour 4 qualifiés	126,		
Achat d'un disque dur externe	80,		
Frais de Pôt -AG	50 ,		
Assurance Groupama	154,		
Cotisation CDOS	60 ,		
Total dépenses	1298,		1240,

Comité Départemental de Pêche au Coup de Haute Saône

Capital au 1^{er} janvier 2014. 8159,83

Solde créditeur de l'année 2014 26,21

Solde à nouveau au 1^{er} janvier 2015 8186,04

Placements CAPCIEL 6000,00

Caisse épargne 182,39

Banque Populaire de Franche Comté 2003,65

8186,04

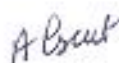
Observation des vérificateurs aux comptes :

RAS

Marc SZEJMAN



Julien CHALMEY



Aurélien LAURENCY



Le Trésorier

Le Président

JB GASTIA



JC POINSIGNON